



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 00887

Numéro SIREN : 809 513 146

Nom ou dénomination : 3 F S

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2017 sous le numéro de dépôt P2017/000250

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**



4915764

Dénomination : 3 F S
Adresse : 275 Rue D'islande Aéroport de Saint-Exupéry - Zone
Cargoport BP 333 69125 Colombier-saugnieu -FRANCE-

n° de gestion : 2015B00887
n° d'identification : 809 513 146

n° de dépôt : P2017/000250
Date du dépôt : 06/09/2017

Pièce : Ordonnance du Président



4915764

Asie Pacifique

Bangkok
Brisbane
Hanoi
Ho Chi Minh-Ville
Hong Kong
Jakarta*
Kuala Lumpur*
Manille*
Melbourne
Pékin
Rangoun
Séoul
Shanghai
Singapour
Sydney
Taipei
Tokyo

**Europe, Moyen-Orient
& Afrique**

Abu Dhabi
Almaty
Amsterdam
Anvers
Bahrein
Bakou
Barcelone
Berlin
Bruxelles
Budapest
Casablanca
Djedda*
Doha
Dubai
Düsseldorf
Frankfort
Genève
Istanbul
Johannesburg
Kiev
Le Caire
Londres
Luxembourg
Madrid
Milan
Moscou
Munich
Paris
Prague
Riyad*
Rome
St Pétersbourg
Stockholm
Varsovie
Vienne
Zurich

Amérique Latine

Bogota
Brasilia**
Buenos Aires
Caracas
Guadalajara
Juarez
Lima
Mexico
Monterrey
Porto Alegre**
Rio de Janeiro**
Santiago
Sao Paulo**
Tijuana
Valencia

Amérique du Nord

Chicago
Dallas
Houston
Miami
New York
Palo Alto
San Francisco
Toronto
Washington, DC

* Cabinet Associé

** En coopération avec
Trench, Rossi e Watanabe
Advogados

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

LE SOUSSIGNE :

Maître Eric Lasry
Avocat à la Cour
Cabinet Baker & McKenzie
1, rue Paul Baudry
75008 Paris

Agissant en qualité d'Avocat de la société **3FS**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé 275, rue d'Islande, BP 333, Aéroport de Saint-Exupéry - Zone Cargoport - 69132 Colombier-Saugnieu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 809 513 146 (ci-après "la Société"),

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

Que la Société a clôturé son exercice social le 31 décembre 2016.

Que vous avez bien voulu proroger, par Ordonnance dont copie jointe, jusqu'au 31 août 2017 le délai accordé aux associés de la Société pour délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Que les documents comptables indispensables à l'approbation par les associés n'ont pu être établis dans leur état définitif pour être mis à la disposition du commissaire aux comptes et des associés dans les délais requis par la loi.

Qu'il n'apparaît, en conséquence, pas possible que les associés soient en mesure d'approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de décider l'affectation du résultat d'ici le 31 août 2017.

Que, par ailleurs, conformément à l'article L.232-13 alinéa 2 du Code de Commerce, la mise en paiement de dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice et que, conformément à l'article R.232-18 du Code de Commerce, ce délai peut être prolongé par ordonnance.

Baker McKenzie.

C'est pourquoi le requérant conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger, jusqu'au 31 décembre 2017 le délai pendant lequel les associés de la Société pourront délibérer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, ainsi que le délai de mise en paiement des dividendes.

Fait à Paris,
Le 30 août 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Lasry' with a stylized flourish.

Eric Lasry
Avocat à la Cour



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous, Michel THOMAS, Président du tribunal de commerce de Lyon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société 3 F S SAS, sise 275 Rue d'Islande Aéroport de Saint-Exupéry - Zone Cargoport BP 333 69125 COLOMBIER-SAUGNIEU RCS Lyon 809 513 146 représentée par la SCP BAKER & Mc KENZIE Avocats 1 rue Paul Baudry 75008 PARIS

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2016

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 30/09/2017

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 de La société 3 F S.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lyon, le 05/09/2017

Le Greffier
Isabelle FIBIANI

Le Président
Michel THOMAS

Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.58 € TTC (23.07 € HT – 4.61 € TVA – 5.9 € débours)



Copie certifiée conforme
sur pages

